

COMMUNE
D'ECKARTSWILLER
67700



Compte-rendu

des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 11 juin 2019 à 19h00

Nombre de conseillers
élus :

11

Nombre de conseillers
en fonction :

11

Nombre de
conseillers
présents :

07

Convoqué le 04 juin 2019
Compte-rendu affiché le 13 juin 2019

Sous la présidence de M. Jean-Jacques JUNDT, Maire

Etaient présents : M. Jean-Paul PFEIFFER- M. Jean-Paul ROTHAN
- Adjoints au Maire –

Mme. Annie KIEFFER - M. Guillaume BEYRLE - M. Claude SCHNEIDER -
M. Gérard JUILLET

Absents excusés : M. Jean-Claude HOYEAUX- Mme Irène RICHERT -
Mme Yolande REBSTOCK donnant procuration à Mme Annie KIEFFER -
M. Oliver KORNMEYER donnant procuration à M. Claude SCHNEIDER

Ordre du jour

Secrétaire de séance – Désignation
Approbation du procès- verbal de la séance précédente
Factures

N° 2019 -18 **FONCTION PUBLIQUE – PERSONNEL CONTRACTUEL**
Modification de la durée hebdommaire du poste d'adjoint technique
contractuel à temps non complet pour le nettoyage de la salle

N° 2019 -19 **FINANCES LOCALES** – Demande du RPI de subvention exceptionnelle pour
sortie au Parc Animalier de Rhodes

N° 2019 - 22 **DELEGATIONS PERMANENTES DU MAIRE** – Compte-rendu d'information
Intercommunalité : Compte-rendu des Syndicats Intercommunaux

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte, à l'unanimité de ses membres présents
et représentés, d'ajouter les deux points suivants à l'ordre du jour.

N° 2019 -20 **FINANCES LOCALES** – Choix du prestataire pour la démolition de la maison
au 4 rue du Maréchal Leclerc

N° 2019 -21 **DOMAINE ET PATRIMOINE** – SALLE POLYVALENTE – Location des tentes de
cérémonie

SECRETARE DE SEANCE – DESIGNATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DESIGNE M. Guillaume BEYRLE comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL de la séance du 26 mars 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE, sans observation, le procès-verbal des délibérations adoptées en séance ordinaire du 26 mars 2019.

N° 2019 -18 FONCTION PUBLIQUE – PERSONNEL CONTRACTUEL

Modification de la durée hebdomadaire de service

Le Conseil Municipal de la Commune d 'Eckartswiller

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

VU le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la Fonction Publique Territoriale,

VU le décret n° 2008-463 du 15 mai 2008 modifiant le décret n° 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires ;

Considérant que Monsieur Hess Dominique accepte la modification de sa durée hebdomadaire de service ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE à compter du 16 juillet 2019

- DE MODIFIER le poste de d'adjoint technique territorial contractuel d'une durée d'une heure hebdomadaire contractuel. Le nouveau coefficient d'emploi de ce poste de d'une durée d'une heure 15 minutes (25 centièmes) hebdomadaire ;

ADOpte à l'unanimité la modification de la durée hebdomadaire de travail

N° 2019 – 19 FINANCES LOCALES

Demande du RPI de subvention pour la sortie au Parc Animalier de RHODES

Le Maire présente au Conseil Municipal une demande de subvention de 7€/enfant sollicitée par le RPI St-Michel pour les classes de PS/MS, pour la sortie au Parc Animalier de RHODES qui se déroulera le mardi 02 juillet 2019.

6 enfants originaires de la commune d'Eckartswiller sont concernés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE

d'accorder une subvention de 7,- Euros/ enfant pour les 6 enfants participant à la sortie, soit un total de 42- Euros, qui sera versé à l'OCCE 67 Ecole Primaire d'Ernolsheim

La dépense correspondante sera imputée au compte 6574 du Budget 2019.

N° 2019 -20

FINANCES LOCALES – Choix du prestataire pour la démolition de la maison au 4 rue du Maréchal Leclerc

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal des quatre différents devis réceptionnés pour la démolition du bâtiment sise au 4 rue du Maréchal Leclerc,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE

de retenir le mieux disant, à savoir l'entreprise FRITSCH Jean Construction de Dettwiller, pour un montant H.T de 12 850,00€ à condition que le descriptif soit reformulé de manière plus détaillé.

N° 2019 -21

DOMAINE ET PATRIMOINE – SALLE POLYVALENTE – Location des tentes de cérémonie

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE

d'appliquer à compter du 1^{er} juillet 2019 les tarifs suivants :

- Locations des deux tentes : 80 euros pour le week-end
- d'une tente : 50 euros pour le week-end

N° 2019 - 22

DELEGATIONS PERMANENTES DU MAIRE – Compte-rendu d'information

Article 2122-22 du CGCT – Compte rendu d'information

Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)

Le Maire informe le Conseil Municipal que la déclaration d'intention d'aliéner a été présentée en Mairie pour le bien suivant, soumis au DPU:

- Immeuble bâti, situé, Section 4 parcelle n° 228 – 34 rue principale- d'une surface totale de 1,49 ares (propriétaire M. CASPAR Christian),
- Immeuble non bâti, situé, Section 5 parcelle n° 152 – Oberstand – d'une surface totale de 2,47 ares (propriétaire M. PFEIFFER Alain, PFEIFFER Jean-Paul, MEYER Jacqueline et COLLIGNON Chantal),
- Immeuble bâti, situé, Section 5 parcelle n° 153 – 1 rue principale – d'une surface totale de 15,97 ares (propriétaire M. PFEIFFER Alain, PFEIFFER Jean-Paul, MEYER Jacqueline et COLLIGNON Chantal),
- Immeuble bâti, situé, Section 4 parcelle n° 144 – 57 rue principale – d'une surface totale de 7,23 ares (propriétaire M. LAUSECKER (veuve HERTING) Odile et Mme HERTING (veuve FAVRIE)),
- Immeuble bâti, situé, Section 4 parcelle n° 230 – 1 rue de Monswiller – d'une surface totale de 2,32 ares (propriétaire M. URBAN Rémy et Mme KUHN Nathalie)

La commune a déclaré renoncer à l'exercice du droit de préemption pour les dits biens.

DIVERS

Fête Nationale du 14 juillet

Cette année à nouveau, les deux communes Saint Jean-Saverne et Eckartswiller s'associent pour fêter le 14 juillet ensemble. La manifestation se déroulera à Eckartswiller à la salle des fêtes vendredi le 13 juillet à 19h00.

A cette occasion les municipalités souhaitent renouer avec une très ancienne tradition dans nos écoles, à l'époque où les vacances commençaient le 14 juillet ! Il s'agit du « 14 juillet Waecke », petite brioche offerte à chaque élève de l'école primaire.

Ces brioches seront ainsi distribuées par les maires à l'occasion de cette manifestation à laquelle vous êtes chaleureusement invités... avec vos enfants bien entendu !

Au plaisir de vous y retrouver.

L'ensemble des points à l'ordre du jour étant examinés, M. le Maire lève la séance à 20h45.
Le présent procès-verbal est signé par tous les membres présents

JUNDT Jean-Jacques	Maire	
PFEIFFER Jean-Paul	Adjoint au Maire	
ROTHAN Jean-Luc	Adjoint au Maire	
REBSTOCK Yolande	Conseillère Municipale	Absente excusée procuration donnée à Mme KIEFFER
JUILLET Gérard	Conseiller Municipal	
KIEFFER Annie	Conseillère Municipale	
HOYEAUX Jean-Claude	Conseiller Municipal	Absent excusé
RICHERT Irène	Conseillère Municipale	Absente excusée
SCHNEIDER Claude	Conseiller Municipal	
KORNMEYER Olivier	Conseiller Municipal	Absent excusé procuration donnée à M. SCHNEIDER
BEYRLE Guillaume	Conseiller Municipal	